



LA FARLÈDE

COMMUNE DE LA FARLEDE

**NOTE SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF
2023**

→ Budget principal

AR Prefecture

083-218300549-20230411-2023_37-DE
Reçu le 13/04/2023



LA FARLÈDE

Dans le cadre de l'amélioration de la transparence et de la responsabilité financière des collectivités locales visée par la loi NOTRe¹, de nouvelles dispositions doivent être prises en compte.

Ainsi, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La forme et le contenu de la présente note restent à l'appréciation des collectivités locales.

SYNTHESE GLOBALE DES BUDGETS 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget Principal	11 528 691.00	24 891 952.85	36 420 643.85 €

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) s'est déroulé, à l'appui du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), en séance du Conseil Municipal le 21 février 2023.

A cet effet, le contexte national a été rappelé et notamment la forte inflation qui va encore marquer l'exercice 2023.

¹ Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

AR Prefecture

083-218300549-20230411-2023_37-DE
Reçu le 13/04/2023



LA FARLEDE

BUDGET 2023 - LA POPULATION

Tableau n°1 : Population totale de LA FARLEDE :

2018	2019	2020	2021	2022	2023
8 863 hab.	8 883 hab.	9 195 hab	9 462 hab	9 732 hab	9 725 hab

Source INSEE

Tableau n°2 : Population DGF de LA FARLEDE

2018	2019*	2020	2021	2022	2023
8 950 hab.	8 973 hab.	9 285 hab	9 566 hab	9 836 hab	9 827 hab

Source INSEE + ajustement estimatif

BUDGET PRINCIPAL 2023

SECTION FONCTIONNEMENT

La maîtrise des dépenses de fonctionnement en 2023 apparait encore comme un enjeu majeur afin de permettre à la commune un maintien d'une politique d'investissement ambitieuse au regard de l'objectif de stabilisation de notre niveau d'autofinancement.

Pour autant et comme annoncé lors du Débat d'Orientations Budgétaires, la commune souhaite aller dans le sens d'une mise à niveau de son fonctionnement afin d'offrir aux Farlédois un niveau et une qualité de service assumés.

Malgré l'inflation et la hausse des prix, la commune n'augmentera pas ses taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et de taxe d'habitation. Le taux de 40.5 % est bien en deçà des taux des communes avoisinantes et de notre strate.

Au regard des efforts de gestion réalisés et du travail fin d'analyse, le virement prévisionnel de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'établit à **1 305 456.00 €**

Compte tenu des recettes de fonctionnement attendues, les dépenses réelles de fonctionnement 2023 s'élèvent à **9 023 235.00 €**.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **11 300 772.00 €**

AB Prefecture
083-218300549-20230411-2023_37-DE
Reçu le 13/04/2023

CHA-PITRE	INTITULE	BP 2023 DEPENSES	CHA-PITRE	INTITULE	BP 2023 RECETTES
011	TOTAL CHAPITRE : CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 500 723.00	013	ATTENUATION DE CHARGES : rbst rémunération pers.	202 414.00
012	TOTAL CHAPITRE : FRAIS DE PERSONNEL	5 432 503.00	014	ATTENUATION DE PRODUIT	0,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	144 500.00	70	PRODUITS DES SERVICES	621 503.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	820 953.00	73	TOTAL CHAPITRE : IMPOTS ET TAXES	9 542 631.00
66	CHARGES FINANCIERES	117 056.00	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	873 842.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7500.00	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	120 380.00
042	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT DE SECTION	1 200 000.00	76	PRODUITS FINANCIERS	2,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 305 456.00	042	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT DE SECTION	167 919.00
	TOTAL GENERAL DEPENSES	11 528 691.00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 528 691.00

Autofinancement prévisionnel : 2 505 456.00€

Tableau n°3 : Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2018	2019	2020	2021	2022	2023
871.78€	877.27€	600.90 €	619.91	845.14	918.20 €

AR Prefecture

083-218300549-20230411-2023_37-DE
Reçu le 13/04/2023



LA FARLÈDE

Tableau n°4 : Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2018	2019	2020	2021	2022	2023
1 213.74 €	1 140.47 €	920.33 €	879.61	1090.25	1156.07

Une augmentation des recettes réelles de fonctionnement malgré une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement grâce à une augmentation des produits de la fiscalité locale.

Tableaux n°5 : Produits des impositions directes / population DGF :

2018	2019	2020	2021	2022	2023
379.30 €	402.06 €	413.27	454.45	518.50	545.38

Malgré le contexte, la commune n'a pas souhaité augmenter ses taux d'imposition.

Taux d'imposition 2023 :

- Taxe d'habitation 9.75 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 40.50 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 80.15 %

AR Prefecture

083-218300549-20230411-2023_37-DE
Reçu le 13/04/2023



LA FARLÈDE

Tableau n°6 : DGF (dotation globale de fonctionnement) / population DGF :

2018	2019	2020	2021	2022	2023
49.56 €	44.65 €	31.98 €	31.27 €	30.63 €	26.97 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF.
Sur ce point, il faudra être attentif à l'évolution de la direction donnée aux finances locales suite aux annonces récentes du gouvernement.
La baisse de la DGF est d'autant plus marquée au regard de l'inflation importante qui marquera l'exercice 2023.

Tableau n°7 : Dépenses du personnel / Dépenses réelles de fonctionnement

2018	2019	2020	2021	2022	2023
61.43 %	62.78 %	62.40 %	63.30 %	60.60 %	60.20 %

Un ratio démontrant la rigidité de nos dépenses de fonctionnement mais qui reste à analyser au travers des valeurs des différentes composantes de nos dépenses.
L'évolution de ce ratio devra être regardée prospectivement au regard de la volonté de la municipalité de mettre à niveau sa qualité de service.

CONCLUSION

Un fonctionnement maîtrisé malgré un contexte d'inflation marqué.

- Une inflation hors de contrôle
- Une évolution importante du coût des matières premières et de l'énergie
- Une mise à niveau nécessaire de notre fonctionnement

AR Prefecture
083-218300549-20230411-2023_37-DE
Reçu le 13/04/2023



LA FARLÈDE

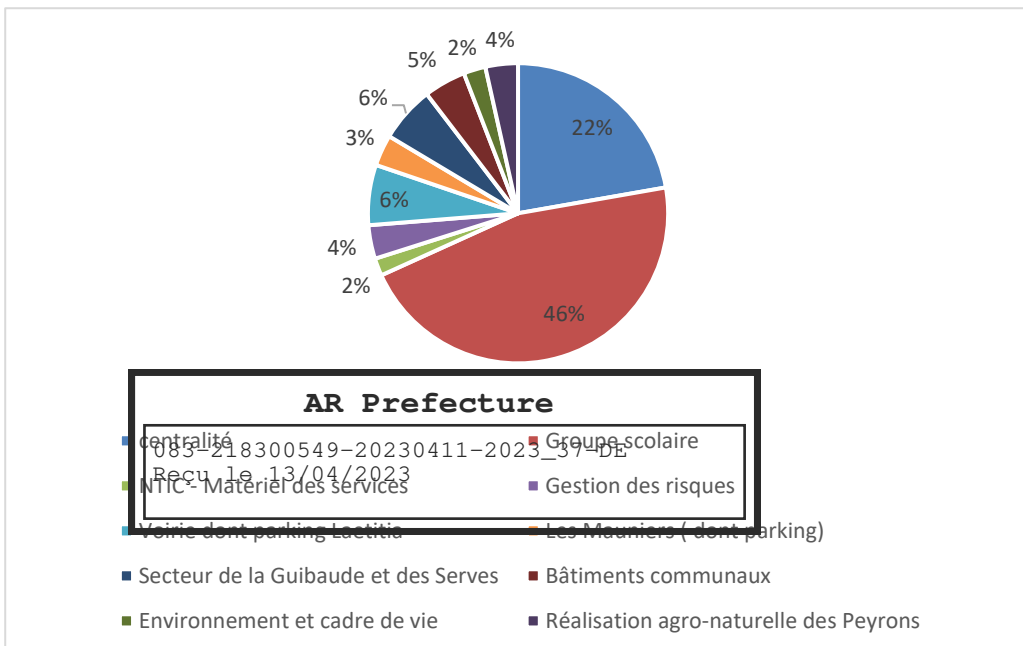
SECTION INVESTISSEMENT

Tableau n°8 : Dépenses d'équipement brut / population DGF :

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
818.86 €	884.16 €	1845.60€	753.44 €	1012.58 €	2234.47 €	2470.03 €

Ce ratio évalue l'investissement prévu par la commune. Il apparaît en réelle augmentation cette année au regard de l'investissement porté pour financer la réalisation d'un groupe scolaire de 15 classes et la finalisation du projet de centralité. La Ville a fait le choix de mener, comme depuis le début du mandat, une politique d'investissement « ambitieuse » pour le développement et l'attractivité de LA FARLEDE, avec un niveau de dépenses d'équipement important

Centralité	5 399 163.84 €
Groupe scolaire	11 160 426.38 €
NTIC – Matériel des services et divers	457 625.55 €
Gestion des risques (pluvial, DECI ...)	879 240.09 €
Voirie dont réaménagement parking Laetitia	1 576 018.27 €
Les Mauniers (dont parking)	814 981.01 €
Secteur de la GUIBAUDE et des Serves	1 461 731.62 €
Bâtiments communaux	1 098 104.55 €
Environnement – Cadre de vie	575 779.34 €
Réalisation zone agro-naturelle des Peyrons	850 000.00 €
TOTAL	24 273 070.65 €



LA DETTE

Tableau n°9 : Encours de la dette / population DGF :

2018	2019	2020	2021	2022	2023
285.41 €	239.86 €	190.03	151.88 €	27.48 €	818.11 €

- Il est à noter que la dette de la commune ne comprend pas de dette à taux variable.
- ❖ **Réalisation** d'un emprunt de 8 000 000 € auprès de crédit Mutuel le 15 novembre 2022.
- Emprunt Crédit Mutuel de 5 000 000.00 € pour une durée de 25 ans à un taux fixe nominal de 1.60 %
- Emprunt Crédit Mutuel de 3 000 000.00 € pour une durée de 20 ans à un taux fixe nominal de 1.55 %

Au 1er janvier 2023, le montant de la dette est de 8 039 638.56 €.

Tableau N°10 : Synthèse de la dette – Budget principal au 1er janvier 2023

Prêteurs	Libellé	Au 31 Décembre 2022	Au 1 janvier 2023 exclu
CM	CREDIT MUTUEL	8 000 000.00	800 000.00
SYMIELEC	TRESORERIE DE BRIGNOLES	39 638.56	39 638.56
		8 039 638.56	8 039 638.56

AR Prefecture

083-218300549-20230411-2023_37-DE
Reçu le 13/04/2023